



Légende

- Limite parcellaire
- Lignes d'isocotes (cote en mNGF)
- Bâti
- Ligne d'application du zonage R0

Zonage réglementaire

- B1
- R1
- R2

		ENJEUX		
		ZPPU	Zones urbanisées	
ALEAS	Aléa fort	R1	AZU R1	CU R3
	Aléa faible à modéré	R2	B1	B2


 Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 Service Déplacements - Risques - Sécurité
 Pôle Risques Naturels et Technologiques

COMMUNE DE GRASSE

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS D'INONDATIONS

PORTER À CONNAISSANCE

CARTE DE ZONAGE RÉGLEMENTAIRE
 GRASSE SUD-EST 1/5000


 Le Préfet des Alpes-Maritimes
 PAR 4952

PRESCRIPTION DU PPR : arrêté du 5 décembre 2017 modifié le 11 mai 2018 et prorogé le 23 septembre 2020
 MISE À DISPOSITION DU PUBLIC :


 Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 Service Déplacements - Risques - Sécurité
 Pôle Risques Naturels et Technologiques

0 125 250
 Mètres

Zonage réglementaire_PPRIN_17.mxd